

Famille du média : **PQN**  
 (Quotidiens nationaux)  
 Périodicité : **Quotidienne**  
 Audience : **1388000**  
 Sujet du média :  
**Actualités-Infos Générales**



Edition : **23 septembre 2022**  
**P.8**  
 Journalistes : **ODILE PLICHON**  
 Nombre de mots : **687**

## Le cri d'alarme des producteurs de fruits et légumes

Un tiers d'entre eux pourraient ne pas faire face à l'explosion de leurs factures d'énergie en 2023.

**ODILE PLICHON**

**POMMES, POIRES**, tomates, concombres ou endives... Faute de pouvoir payer leurs factures d'énergie à venir, certains producteurs de fruits et légumes français seront-ils contraints, dans un proche avenir, de déposer le bilan ? L'interprofession de ce secteur, Interfel, a rappelé ce jeudi matin, par la voix de son président, Laurent Grandin, que « 25 à 30 % des exploitations risquent de disparaître si rien n'est fait ».

Dans toute la France, plusieurs exploitants attestent de ce mur énergétique qui se dresse devant eux. Les « serres », qui produisent sous serre 80 % de nos tomates,

95 % de nos concombres ou encore 60 % de nos fraises, sont particulièrement touchés, l'énergie (du gaz dans 77 % des cas) constituant leur premier poste de dépenses.

« Faute d'aides gouvernementales, cette filière risque d'être balayée dans les deux ans », résume son porte-voix, Jacques Rouchaussé, président de Légumes de France.

### Très énergivores

Et de citer ce mail reçu d'un adhérent : « Je dépense 40 000 € par an d'énergie avec un prix à 49 € le mégawattheure (MWh). Mon contrat arrive à échéance fin octobre, et on me propose pour 2023 un prix de... 1 500 € le MWh, 30 fois plus.

Ma facture annuelle bondirait à 1,1 million d'euros : j'arrête mon activité. »

Les producteurs de pommes sont tout aussi inquiets : « En 2021, le coût moyen de l'énergie se situait entre 50 et 80 € le MWh, en 2022 le quart de nos adhérents qui doivent renouveler leur contrat se voient proposer des tarifs avoisinant les 500 € le MWh ! » témoigne Daniel Sauvaitre, le secrétaire général d'Interfel, qui rappelle qu'une fois récoltées (la cueillette est en cours) les pommes sont entreposées dans des chambres froides à 1 °C parfois pendant un an. « Dès janvier, certains pomiculteurs devront payer tous les mois ou tous les deux



mois ce qu'ils acquittaient auparavant en l'espace d'un an », alerte-t-il.

Autre fruit, même constat amer. Alors que la banane est le deuxième fruit le plus consommé en France (17 % des volumes) et aussi le moins cher (environ 1,70 € le kilo), les mûrisseurs n'ont jamais connu une telle situation. « Nos mûrisseries, qui permettent à ce fruit, qui nous arrive vert, de devenir jaune, sont très énergivores, car il faut les ventiler en permanence », rappelle Philippe Pons, représentant de la filière, pour qui « des coupures d'électricité, même de deux heures, seraient dramatiques ».

Producteur d'endives dans le Pas-de-Calais, Philippe

Bréhon, de son côté, ne peut cacher son émotion. « En 2021, ma facture était de 80 000 €, en 2022 elle est de 210 000 €, après aide de l'État (70 000 €) et, pour 2023, on me propose des contrats de 700 000 à 800 000 €. La part de l'énergie dans mon coût de production, de 3 %, va passer à 30 % en 2023 », résume-t-il, des sanglots dans la voix.

#### La crise « de trop » ?

Il juge les aides actuelles inadéquates. « Nous avons surmonté la crise sanitaire, mais je me demande si la crise qui s'annonce n'est pas celle de trop. »

Alors que le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a

conseillé aux entreprises impactées de répercuter une partie de l'envolée de l'énergie sur leur prix de vente, Philippe Bréhon a tenu à fermer cette porte : « Je ne pense pas que les consommateurs, qui déboursent 2,50 € ou 3 € le kilo pour des endives, soient prêts à payer 4 ou 5 €. »

La profession réclame la mise en place d'un bouclier énergétique. S'ils sont prêts à assumer seuls le doublement de leur facture énergétique, au-delà, les producteurs demandent « que 70 % du surcoût soit pris en charge par l'État », détaille Laurent Grandin. En France, la filière des fruits et légumes représente 75 000 entreprises et 450 000 emplois associés.